

ACT FOR THE OUTDOORS : L'APPEL À PROJETS 2020 EST LANCÉ !

Communiqué
de presse pour
diffusion immédiate

Lundi 28 octobre 2019

Vous êtes une association et recherchez un financement pour la mise en place de votre projet ? Si celui-ci est en lien avec le développement durable de la pratique outdoor ou en faveur de la préservation des espaces naturels, l'appel à projets ACT for the Outdoors vous attend ! Lancé en 2018 par le Cluster Outdoor Sports Valley, en partenariat avec le Cluster Montagne, ce programme de philanthropie environnemental a déjà permis de récolter 100 000 € et de soutenir 10 projets associatifs ! Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 3 décembre 2019, minuit. À vous de jouer !

FAITES FINANCER VOTRE PROJET EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

L'appel à projets ACT for the Outdoors permet aux associations de faire financer une partie ou l'intégralité de leur projet. Pour être éligibles, les actions portées doivent nécessairement faire écho aux préoccupations de l'industrie outdoor et des acteurs du tourisme de montagne ; à savoir la préservation des espaces naturels et le développement durable des pratiques sportives.

Ce programme est piloté par Outdoor Sports Valley et le Cluster Montagne. Ces deux structures attendent des projets associatifs qui correspondent à une action concrète, mesurable et pérenne. Les critères d'évaluation reposent sur les points suivants : préservation des espaces naturels, sensibilisation des citoyens, valorisation du territoire et mobilisation des acteurs.

CANDIDATURES ET DATES À RETENIR !

Cet appel à candidatures est ouvert aux associations d'intérêt général à but non lucratif, porteuse d'un projet en lien avec la préservation de l'environnement et/ou la valorisation durable des pratiques sportives de pleine nature.

Un comité de sélection à la charge d'évaluer les projets reçus et de s'assurer que ces derniers respectent bien les objectifs durables et responsables fixés par ACT for the Outdoors. Ce comité est composé d'experts dans les domaines du sport, de l'environnement et du développement durable ; mais aussi d'acteurs du territoire, de spécialistes bancaires de la collecte de fonds et de membres de l'équipe OSV.

Pour candidater, la procédure est simple : il suffit de remplir le [dossier de candidature 2020](#) et de ne pas passer à côté des dates clés !

- **3 décembre 2019** : clôture de l'appel à projets.
- **12 décembre 2019** : présentation orale de 10 minutes à Annecy des projets présélectionnés par le comité de sélection. À l'issue de cette rencontre, plusieurs associations verront leur projet financé en 2020 !
- **1er mars 2020** : lancement de la collecte de fonds, via une plateforme de dons en ligne qui sera ouverte durant 3 mois.

Rendez-vous sur www.actfortheoutdoors.org pour candidater !



MERYL BERTRAND
meryl@outdoorsportsvalley.org
04 50 67 53 91

ACTUALITÉS DES PROJETS SOUTENUS EN 2019

Le programme ACT for the Outdoors a fêté ses deux années d'existence. En 2019, ce sont 53 000€ qui ont été collectés, soit une hausse de 6% par rapport à 2018. Cette somme a été atteinte grâce aux dons de 34 entreprises (80% de hausse) mais aussi de nombreux particuliers. De nouvelles sources de collecte ont également été testées par OSV, comme des enchères silencieuses lors de « My OSV Day » en juin dernier et la mise en place d'un partenariat avec des détaillants. En pratique, cette belle enveloppe a permis à 5 projets associatifs de financer leurs actions en faveur de la préservation des espaces naturels. Voici des nouvelles fraîches de leurs projets en cours :

> Le premier stage d'entretien de sentiers porté par [Mountain Bikers Foundation](#) se tiendra le week-end du 23 novembre dans le Var. L'objectif est de former les randonneurs et qu'ils deviennent ainsi acteurs de la réhabilitation de leurs espaces de jeux. Les sessions suivantes se tiendront au printemps 2020.

> Déjà 6 alertes traitées et résolues depuis juillet par les « Sentinelles de la nature » ! Soutenu par [France Nature Environnement Haute Savoie](#), ce projet permet aux pratiquants outdoor de signaler des atteintes environnementales : brûlage illégal de déchets en zone protégée, décharges sauvages, vols d'hélicoptères au-dessus d'un espace naturel, ... Un nombre d'alertes grandissant que la FNE74 s'emploie à résoudre.

> En 2019, 31 tonnes de déchets et d'installations obsolètes ont été retirées grâce aux 253 bénévoles investis dans le nettoyage des paysages montagnards porté par [Mountain Wilderness](#). Depuis le lancement de cette opération en 2001, 500 tonnes d'aménagements touristiques, industriels et militaires obsolètes ont été extraites des montagnes françaises.

- Le projet « jeunes, montagnes, éco-citoyens » de [Mountain Riders](#) a fait des heureux cette année ! 3 sorties inter-centres et 2 séjours itinérants à base de bivouacs, d'ateliers ludiques et pédagogiques ont permis à plus de 90 jeunes de Chambéry de se reconnecter à la nature et de découvrir les montagnes proches de chez eux.

> Au travers de son action « Riverine Input », [Surfrider Foundation](#) sillonne les rivières et les cours d'eau de France pour identifier et analyser la pollution micro/macro plastique visible sur les berges. Une volonté : trouver des solutions adaptées pour diminuer cette pollution. En parallèle, l'ensemble de ces recensements vient contribuer au développement d'une application créée par Microsoft.

ACT FOR THE OUTDOORS EN QUELQUES MOTS :

ACT for the Outdoors est un collectif d'entreprises et de citoyens qui soutiennent financièrement des initiatives d'intérêt général pour la protection des espaces naturels et le développement durable des pratiques sportives de pleine nature. ACT for the Outdoors, aujourd'hui, c'est 2 ans d'existence, 100 000 euros collectés, 10 projets financés et plus de 40 entreprises mécènes.

www.actfortheoutdoors.org